

SÉNAT - Apprentissage à la division de la gestion financière



Paris (75006), France
Référence : s932qrcvgu



Type de contrat : Contrat d'apprentissage

Date de démarrage : Dès que possible

35h/semaine

Qualification : Non précisé

Entreprise

Au sein de la Direction des affaires financières et sociales, la **division de la gestion financière** est chargée du suivi de la trésorerie des comptes bancaires du Sénat et de la gestion des actifs de la Caisse des retraites des anciens Sénateurs et de la Caisse des retraites du personnel du Sénat.

Pour les deux Caisses des retraites, la division assure l'allocation des fonds entre les différentes classes d'actifs et la sélection des investissements. Les Caisses disposent d'un portefeuille d'investissements diversifié, principalement investi sous forme d'organismes de placement collectif.

Avec l'appui d'un actuaire conseil, la division conduit également les travaux annuels de calcul des engagements sociaux du Sénat et l'audit triennal des Caisses des retraites.

Mission

La division de la gestion financière comprend un pôle « front office », chargé de l'allocation d'actifs et de la sélection des investissements, et un pôle « back office », chargé du traitement administratif et comptable des investissements.

L'apprenti(e) sera associé(e), sous l'autorité de son maître d'apprentissage (le responsable de division), aux différentes activités de la division (front et back).

L'apprenti(e) pourra se voir confier les tâches suivantes :

- en appui du pôle front office, le suivi de lignes du portefeuille comprenant la réalisation d'analyses financières et la participation à des points de gestion avec les gérants de fonds ;
- l'analyse d'investissements et la préparation de points macroéconomiques en vue de leur présentation au comité d'investissement ainsi que la préparation d'éléments de reporting à la gouvernance ;
- en appui du pôle back office, le traitement administratif des investissements.

Durée et rythme de l'apprentissage :

Contrat d'apprentissage **d'un à deux ans**, débutant à la rentrée de l'année universitaire 2025-2026. Le rythme de l'alternance doit permettre une présence chez l'employeur **deux à trois jours** par semaine, ou à tout le moins une **présence en continu sur plusieurs semaines** chez l'employeur.

Le télétravail n'est pas possible dans le cadre de cet apprentissage.

Profil recherché

Étudiant(e) en master spécialisé en finance ou en gestion d'actifs d'une université ou d'une École de

Commerce, le candidat réunit les qualités suivantes :

- disponibilité et discrétion professionnelle ;
- bonne maîtrise de l'application Excel ;
- appétence pour les outils informatiques de gestion financière (Bloomberg, Quantalys...).

Modalités du contrat d'apprentissage :

- Remboursement des frais de transport selon la réglementation en vigueur (75% de l'abonnement mensuel) ;
- Possibilité de prise en charge de la mutuelle ;
- Accès au restaurant du personnel (tarif préférentiel).

Candidatures :

Les candidats sont invités à transmettre avant **le 27 avril 2025**, leur **curriculum vitae**, accompagné d'une **lettre de motivation** précisant leur **rythme d'alternance**.

Il est demandé aux candidats de ne postuler qu'à deux offres d'apprentissage.

Informations complémentaires

Salaire : Non précisé